

Date : \_\_\_\_\_

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE « DISQUE VERT »

Délibération 17 du 01/10/2018

Pour bénéficier du disque vert

À retourner à l'accueil du Parking St Marcel (6 rue des Célestes à Vienne)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Immatriculation \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Port : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### Renouvellement :

Mise en place du dispositif « Disque Vert » permettant la gratuité partielle du stationnement des véhicules écologiques (zones rouges et vertes) à compter du 1er janvier 2019.

Le disque vert permet à son détenteur de bénéficier de 2h00 de stationnement gratuit sur les zones rouges et vertes.

Le disque vert est délivré pour les véhicules propres émettant moins de 120 g CO<sub>2</sub> / km et appartenant aux catégories suivantes :

- Les véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicules),
- Les véhicules électriques,
- Les véhicules hybrides,
- Les véhicules GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié),
- Les véhicules Flex fuel E85,
- Les véhicules en auto-partage dûment identifiés
- Les véhicules particuliers (VP)

Le disque vert est délivré sur présentation de la carte grise dont la mention V7 indique une valeur inférieure ou égale à 120 g et dont la mention P3 correspond à l'une des suivantes :

EL	Electricité
EE	Hybride rechargeable essence ou électrique à prolongateur d'autonomie
ER	Hybride rechargeable Essence GPL-Electricité
GL	Hybride rechargeable Gazole
EM	Hybride rechargeable Essence Gaz Naturel-Electricité
FL	Hybride rechargeable Superéthanol-Electricité
GM	Hybride rechargeable Dual Fuel-Electricité
PE	Hybride rechargeable GPL-Electricité monocarburation
NE	Hybride rechargeable Gaz Naturel-Electricité
EH	Hybride non rechargeable Essence-Electricité
GH	Hybride non rechargeable Gazole-Electricité
GQ	Hybride non rechargeable Dual Fuel-Electricité
PH	Hybride non rechargeable GPL-Electricité monocarburation
EQ	Hybride non rechargeable essence-GPL-Electricité bicarburation
EP	Hybride non rechargeable essence-Gaz Naturel-Electricité bicarburation
NH	Hybride non rechargeable Gaz Naturel-Electricité monocarburation
GP	Gaz de Pétrole Liquéfié
GN	Gaz naturel
FE	Superéthanol

Le disque vert ne peut pas être délivré pour les véhicules dont une seule de ces mentions est respectée.

Le disque vert est vendu au prix de 5 € (cinq euros). Un badge d'identification permettant le contrôle est délivré en même temps que le disque vert. Les modalités d'utilisation du disque vert sont fixées par arrêté.

### Pièces à joindre au formulaire

- Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso,
- Photocopie de la carte grise,